
LA NOTE ÉCONOMIQUE MENSUELLE

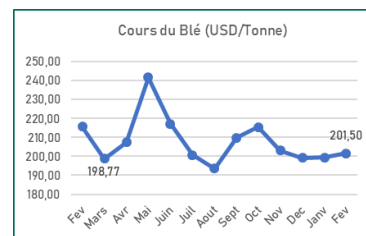
By



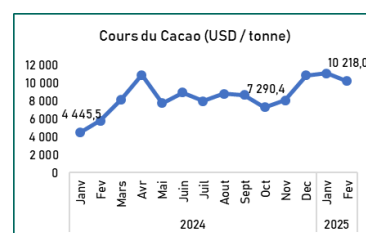
N° 002 Février 2025

1. Cours des principales matières premières

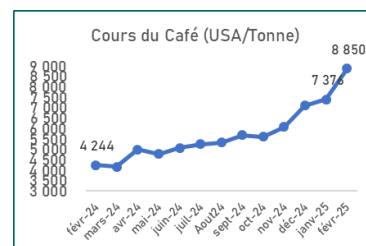
Blé. Le cours du blé connaît une stabilisation après une dynamique décroissante au dernier trimestre 2024. La tonne s'échange à 201,5 dollars en moyenne en Février contre 199 dollars en moyenne en décembre. Cette tendance résulte d'une disponibilité des stocks combinée à une demande plus faible.



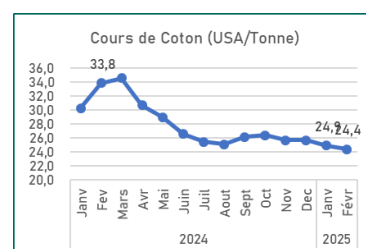
Cacao. La tendance des cours du cacao est à la hausse depuis novembre 2024, passant de 7290 \$/tonne en octobre à 11 000 \$ en moyenne en décembre et janvier pour chuter à 10 218 \$ en Février. C'est la conséquence d'une production en retrait dans les deux principaux pays producteurs en l'occurrence la Côte d'Ivoire et le Ghana qui représentent près de 60 % de l'offre. Également, on note une augmentation de la demande, notamment asiatique.



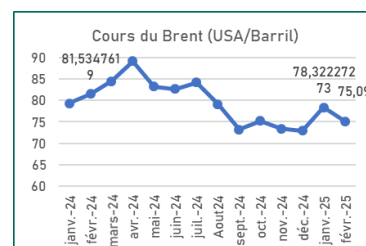
Café. La tendance haussière observée depuis début 2024 se maintient. Entre janvier et février, la tonne de café s'échange à près de 8850 \$ contre près de 5600 \$ en novembre et 4244 \$ en février 2024. Cette hausse est certainement liée au dérèglement climatique qui a un impact important sur les récoltes dans les principaux pays producteurs (Brésil, Vietnam, Colombie, Indonésie, Inde).



Coton. Le cours demeure sur la dynamique baissière observée depuis début 2024, bien que la dégringolade soit moins abrupte depuis Août. Depuis novembre, le cours perd en moyenne 2 % chaque mois. Les raisons se trouvent d'une part dans la hausse de l'offre en l'occurrence au Brésil, avec l'augmentation des superficies. La seconde raison est liée à l'essoufflement de la demande, notamment chinoise, qui avait affiché au début de l'année 2024 un niveau d'importation record sur les 10 dernières années.



Pétrole. Le cours du baril a chuté à 75 dollars en février après une hausse de près de 10% en janvier. Il revient ainsi à la tendance stable observée depuis le quatrième trimestre 2024.



2. Actualité économique sous-régionale

Secteur des TIC : 140 milliards USD de richesse créée en 2023 par les télécommunications mobiles

L'essor des technologies de télécommunication mobile constitue un levier majeur de transformation économique en Afrique subsaharienne. En facilitant l'accès aux services financiers, en améliorant la productivité des entreprises et en stimulant l'innovation, ce secteur joue un rôle central dans la dynamique de croissance et d'inclusion financière du continent. Selon le rapport GSMA 2024, les TIC ont généré une valeur ajoutée 140 milliards de dollars en 2023, soit 7,3% du PIB de l'Afrique subsaharienne. Cet apport était de 170 milliards en 2022 pour 8,1% du PIB de la région. Cette contribution au PIB est relative au ralentissement des économies mondiales, à l'inflation, aux crises géopolitiques et aux instabilités dans certains pays qui ont réduit la consommation globale de services TIC. Cette contribution repose sur les gains de productivité liés à l'usage des services mobiles à travers les différents secteurs de 90 milliards de dollars, 40 milliards de dollars de l'écosystème des télécommunications (30 milliards des opérateurs de réseaux mobiles, 5 milliards des infrastructures et équipements et 5 milliards des contenus et services mobiles).

Secteur des TIC : 20 milliards de dollars de taxes et impôts générés en 2023 par les télécommunications mobiles

Au-delà de sa contribution au PIB, le secteur des télécommunications mobiles a généré près de 20 milliards de dollars en taxes et impôts en 2023, soit 10 milliards de dollars de la TVA, des taxes sur les ventes et des droits d'accise sur les services ; 5 milliards de dollars d'impôt sur les sociétés ; 3 milliards de

dollars des droits de douane et taxes sur les téléphones ; et 1 milliard de dollars des taxes sur l'emploi et cotisations sociales. De plus, il a aussi généré près de 1,5 million d'emplois directs et 3,7 millions des emplois indirects (GSMA, 2024). Avec l'augmentation du taux de pénétration du mobile et l'expansion des services numériques à l'horizon 2030, les perspectives de croissance du secteur des télécommunications mobiles en Afrique subsaharienne restent prometteuses. Son rôle dans l'inclusion financière, la modernisation des entreprises et la transformation digitale des États, en fait un acteur incontournable du développement économique du continent.

Investissement : Les projets régionaux de la CEMAC ouvert aux investissements privés.

La Commission de la CEMAC a annoncé l'adoption d'une stratégie régionale de la commande publique et d'une directive sur le partenariat public-privé (PPP) en janvier 2025. Par cette annonce, l'institution communautaire va désormais solliciter le secteur privé pour la réalisation des projets régionaux. En effet, sans ces textes selon la CEMAC, il était difficile de mettre en œuvre un PPP dans la zone, pourtant les entreprises du secteur privé des six pays de la zone, avaient la capacité de financer ou soumissionner aux marchés de réalisation des projets intégrateurs dans l'espace communautaire. Un marché qui était jusqu'à présent financé par les États, les institutions bancaires sous-régionales ou des bailleurs de fonds internationaux, qui imposent presque toujours des constructeurs internationaux pour la réalisation des projets. Cette nouvelle initiative ouvre une voie de pandore au secteur privé de la communauté pour décrocher des contrats, les réaliser et élargir leur portefeuille d'une part, et faciliter le développement des infrastructures de base dans la sous-région d'autre part.

BVMAC : Les obligations portent la dynamique du marché au 4^e trimestre 2024 avec moins de 5% des transactions.

Près de 114 transactions ont été enregistrées à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) au cours du 4^e trimestre 2024. Selon la BVMAC, seulement cinq transactions représentant 4,39% ont été effectuées sur le compartiment des obligations, contre 109 transactions sur le compartiment des actions (95,6%). En dépit du nombre insignifiant de transactions, le compartiment obligataire a porté la dynamique du marché, avec 139 040 titres échangés pour une valeur de près de 1,2 milliard de FCFA, soit 87,7% de la valeur globale des titres échangés sur le marché. Dans le même temps, seulement 4 537 actions ont été échangées, pour une valeur de 165,6 millions de FCFA, soit 12,2% de la valeur globale (BVMAC, 2024).

Investissement ; Les investisseurs s'accrochent aux titres de long terme de l'emprunt obligataire 2023 du Cameroun

Depuis les séances de cotation des 30 et 31 janvier 2025, puis du 3 février 2025, divers investisseurs opérant à la BVMAC, basée à Douala au Cameroun, tentent désespérément d'acheter 100 titres de l'emprunt obligataire à tranches multiples effectué par l'État du Cameroun en 2023. Ces offres d'achat restées sans suite favorable dans les carnets de commandes des sociétés de bourse, portent exclusivement sur les titres de 7 ans de maturité (2023-2031) (BVMAC, 2025). Cette envie de l'État du Cameroun de conserver leurs titres, en dépit de l'existence des offres d'achat, est régulièrement observée sur le marché depuis la première cotation de cette valeur le 23 novembre 2023. Pour cette cotation inaugurale, seulement 892 titres de cette valeur avaient été échangés, sur une

demande de 1592 titres exprimée par les investisseurs.

Banque : Une nouvelle réglementation pour faciliter l'ouverture des succursales bancaires dans CEMAC.

Suivant une nouvelle réglementation de la COBAC relative à l'agrément unique des établissements bancaires, en vigueur depuis le début de l'année 2025, les groupes bancaires disposant déjà d'un agrément dans l'un des pays de la CEMAC peuvent ouvrir de nouvelles filiales dans d'autres pays de la même communauté, sans avoir besoin d'obtenir de nouveaux agréments comme par le passé. En effet, l'agrément unique des établissements de crédit dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a été adopté le 20 décembre 2024 à Libreville lors du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC). Ce dispositif confère aux établissements de crédit, déjà titulaires d'un agrément initial dans l'un des Etats membres de la CEMAC, la possibilité d'étendre leurs activités dans un autre Etat membre. Cette mesure visant à faciliter la densification du réseau bancaire de la CEMAC est en droite ligne des ambitions du Cameroun, pays présenté comme la locomotive économique de la sous-région, abrite tout seul 60% des comptes bancaires (2,8 millions) et 28,8% du réseau bancaire de la CEMAC.

3. Faits économiques majeurs au niveau national

PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES GLOBALES

Croissance économique : évolution récente et perspective

Le Cameroun continue à subir des chocs, aussi bien endogènes qu'exogènes, qui ont un

impact négatif sur sa croissance économique. Le taux de croissance de son économie est passé de 3,6 % en 2022 à 3,3 % en 2023, 4 % en 2024 tiré principalement par : le dynamisme du secteur tertiaire, l'électricité, les BTP, l'industrie agroalimentaire, la sylviculture et l'exploitation forestière. Certes, les perspectives demeurent favorables avec un taux de croissance économique qui devrait atteindre 4,1 % en 2025 grâce à de bonnes performances de certains secteurs (l'agriculture, services et la construction) et des investissements dans les infrastructures routières et énergétiques, mais les conflits dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, l'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord, en plus des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, et les conditions climatiques défavorables pourraient affecter la situation économique du Cameroun dans le court et moyen terme.

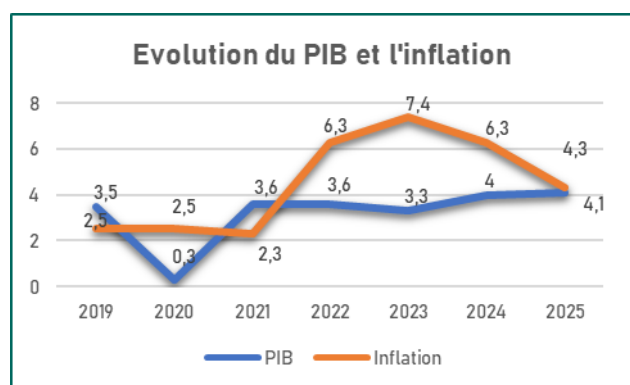
Bien que le Cameroun se soit doté depuis 2009 d'une Vision de développement à long terme, avec pour ambition d'être **un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, et d'une Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30)** qui ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie par la mise en place des conditions favorables à la croissance économique et à l'accumulation de la richesse nationale, l'observation des indicateurs clés permet de constater qu'il n'y a pas eu de transformation structurelle avérée ou allant dans le sens souhaité par les objectifs. En effet, si les facteurs tels que la gouvernance, l'urbanisation, la technologie et le capital physique, la qualité des infrastructures publiques et le développement du capital humain sont de nature à accélérer

le processus de transformation structurelle, d'autres, tels que des défis démographiques, le changement climatique, le secteur informel, des problèmes politiques et des contraintes de financements, entravent le processus. Ce ressenti rejoint celui de la BAD à la suite d'un examen de la trajectoire du pays au cours de deux dernières décennies montrant que l'économie n'a pas connu d'évolution notable de nature à engendrer une amélioration substantielle du bien-être de la population (BAD, 2024). Selon la BAD (2024) en plus des différents chocs que le pays a subis (crise sécuritaire, crise sanitaire avec le COVID-19, changement climatique, crise économique), les contraintes de financement posent un véritable problème en matière de développement économique du Cameroun.

Aussi, malgré l'ambition de réduction de la pauvreté d'ici 2035, environ 37,7 % de la population vivent en dessous du seuil national de pauvreté. Cette pauvreté est plus prononcée dans les ménages dirigés par des déplacés internes (42,7 %), avec un écart plus important chez les femmes (46,6 %) que chez les hommes (41,3 %). En plus, le taux de chômage chez les personnes âgées de 14 ans ou plus est passé de 6,1 % à 3,3 % de la population de 2022 à 2023 et un taux de sous-emploi de 23,0 % dans l'ensemble (BAD, 2024).

L'analyse de l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) et de l'inflation au Cameroun montre mieux la dynamique économique du pays. Le PIB qui a connu des fluctuations au cours des dernières décennies, avec des périodes de croissance soutenue relative à la reprise économique après la crise sanitaire de 2020 suivies de ralentissements en 2023 (3,3%). Cette croissance est suivie par une forte variation du taux d'inflation qui est

passé de 6,3 % en 2022 à 7,4 % en 2023, 6,3 % en 2024 et estimé à 4,3 % en 2025. Alors que le déficit primaire hors secteur pétrolier et le déficit du compte courant se sont améliorés, passant de 3,9 % à 2,5 % du PIB et de 3,4 % à 2,7 % du PIB en 2022 et 2023 respectivement (BAD, 2024).



Source : à partir des données de la BAD 2024

Les perspectives macroéconomiques

Margé la conjoncture, les projections économiques du Cameroun selon la BAD montrent une hausse du taux de croissance passant à 4,1 % en 2025, une baisse du taux d'inflation de 6,3 en 2024 à 4,3 % en 2025, l'amélioration du déficit budgétaire passant de 0,5 % du PIB en 2024 à 0,2 % en 2025, l'amélioration du solde primaire passant de 0,5 % en 2024 à 0,7 % du PIB en 2025, l'amélioration du déficit du compte courant de 1,9 % du PIB en 2024 et à 1,6 % en 2025 (BAD, 2024).

SECTEURS PRODUCTIFS

Production pétrolière : Le Cameroun prévoit une baisse de 2,2 millions de barils en 2025 (-9,6%)

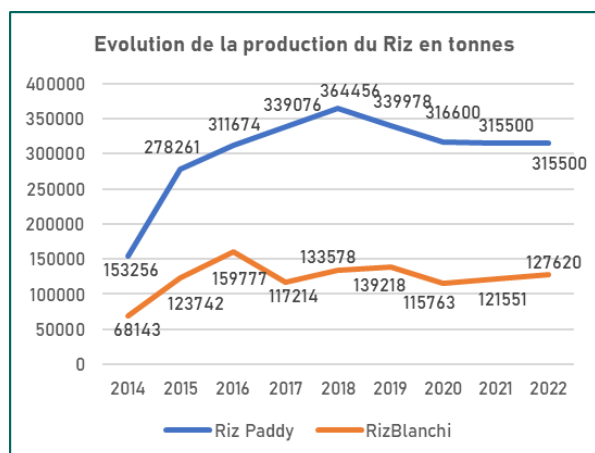
Suivant le rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales, et

financières de la nation, le Cameroun table sur une production de 20,7 millions de barils de pétrole brut en 2025 contre environ 22,9 millions de barils en 2024. Cette production serait en baisse de 2,2 millions de barils (-9,6%) en glissement annuel. Sans faire de précisions sur le volume de production, la loi de finances 2025 promulguée en décembre dernier, avait déjà prévu une baisse d'activité dans le secteur pétrolier camerounais caractérisée par une contribution négative de -1% au Produit intérieur brut (PIB) par rapport à une estimation de -2,6% du PIB en 2024. La BEAC attribue la chute de la production pétrolière à la maturation des champs pétroliers ayant atteint leur pic de production ainsi que des problèmes techniques et logistiques liés notamment au vieillissement des infrastructures. Cela pourrait être aussi lié au tarissement des puits et les champs vieillissants. Cette tendance baissière devrait se poursuivre jusqu'en 2026 où elle s'établirait à 20,8 millions de barils, avant de remonter à 22,1 millions de barils en 2027 contre 26,556 millions de barils en 2020. Avec la baisse annoncée du prix du baril de pétrole sur le marché international, les recettes pétrolières prendraient également un coup. D'ailleurs, la loi de finances prévoit des recettes pétrolières de l'ordre de 734,8 milliards de Fcfa en 2025, en baisse de 66,8 milliards de Fcfa (-8,3%) comparé à 2024.

Production du Riz : hausse des volumes importés du riz

L'offre de riz est assurée à la fois par la production locale et par les importations. La production du riz paddy suit une tendance haussière entre 2014 et 2022, passant 153 256 tonnes en 2014 à 315 500 tonnes en 2022 avec un pic en 2018 à 364 456 tonnes. La production de riz blanchi évolue en dents de scie et est passée de 68 143 tonnes en 2014 à 127 628 tonnes en 2022. L'on note ainsi des pertes

importantes dans la chaîne de transformation du riz : pour chaque année considérée, la quantité du riz blanchi représente moins de la moitié de la quantité du riz paddy produite. Le riz représente près du quart de la facture totale des importations des produits alimentaires. Ainsi, une hausse des volumes importés du riz ne ferait qu'accroître la sortie des devises. Selon les statistiques officielles du Ministère du Commerce en 2017, le Cameroun a dépensé environ 184 milliards de FCFA pour importer 728 500 tonnes de riz. Ces importations proviennent en quasi-totalité de l'Asie (99,8%), principalement de la Thaïlande (85%), de l'Inde (7%) et de Myanmar (2%).

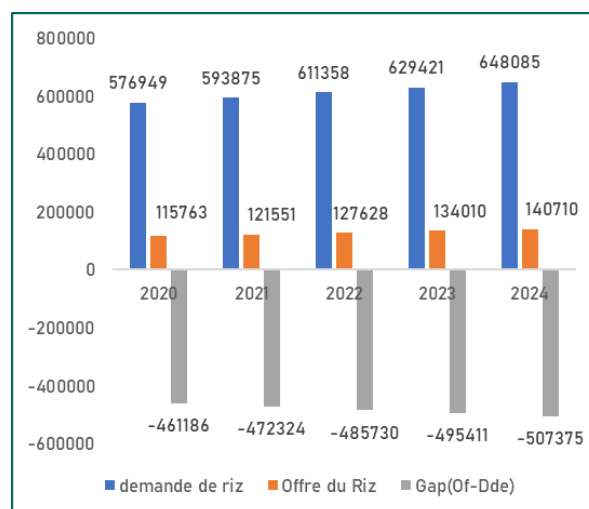


Source : Exploitation des données du SDSR 2020-2030

Durant les 5 dernières années, la demande du riz à la consommation est passée de 576 949 tonnes à 648 085 tonnes, soit une croissance de 11%, alors que l'offre est passée de 115 763 tonnes à 140 710 tonnes, soit une croissance de 17,73%. Certes, en termes de croissance l'offre croît plus que la demande, mais la demande en termes de quantité reste largement supérieure à l'offre et le gap qui varie de 461 186 tonnes en 2020 à 507 375 tonnes en 2024, soit une hausse de 9,10% est

résorbée par les importations. Cette demande du riz serait étroitement liée à la croissance démographique de la population, au taux d'urbanisation et à l'indice de consommation du riz par habitant qui est d'environ 25kg/hbt/an.

Estimation prévisionnelle de la demande et de l'offre en riz



Source : Exploitation des données de SNDR

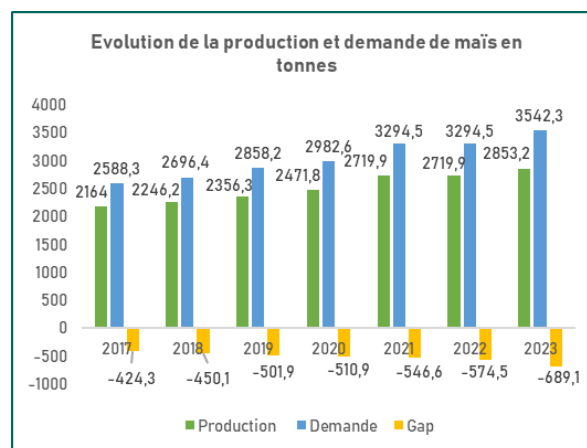
Bien que le pays soit une terre agricole, seulement environ 150 000 exploitants agricoles sont consacrés à la production du riz, occupant une superficie totale aménagée destinée à la culture du riz de 33 000 ha dont 16 000 ha exploités partiellement en double culture. Ces exploitations font face à plusieurs contraintes telles que le caractère extensif des cultures ; les difficultés d'accès des paysans aux variétés à haut rendement et aux fertilisants ; la vétusté des infrastructures d'aménagement ; l'insuffisance des interventions en matière d'aménagements hydro agricoles ; l'insuffisante professionnalisation des exploitants ; le difficile accès et la vétusté du matériel de décorticage ; ainsi que le taux élevé des pertes post-récoltes. Malgré

ces difficultés, l'Etat a pour ambition de booster la production locale du riz tout en rendant résiduelles les importations qui dominent actuellement le marché, de porter la production à 750 000 tonnes en 2030 afin de ramener le taux d'autosuffisance à 97%, d'aménager de 60 000 ha pour le riz irrigué, 200 000 ha pour le riz pluvial et la production de 6 000 tonnes de semences certifiées par an d'ici 2030 (INS, 2025). Certes l'Etat s'ambitionne à améliorer la culture du riz, mais le déficit reste énorme, plus de 500 000 tonnes en 2024 (+3%).

Production du Maïs : Hausse de 24,16% de la production nationale de maïs.

La production nationale de maïs suit une tendance haussière. Elle est passée de 2164000 tonnes en 2017 à 2853200 tonnes en 2023, soit une progression de 24,16%. Cette évolution est tributaire de l'augmentation des superficies qui sont passées sur de 984,8 ha en 2013 à 1247,9 ha en 2018 et de l'amélioration de la qualité des semences dont les rendements sont passés de 1,5 tonnes/ha en 2015 à 3,6 tonnes/ha en 2020 (MINADER, 2025). Certes, cette production nationale évolue d'une manière croissante, mais elle reste insuffisante pour combler la demande. En fait, le maïs est de loin la culture vivrière la plus consommée au point d'en devenir une culture sensible. Sa demande potentielle, toutes variétés confondues, est en forte croissance ces dernières années, du fait de la consommation animale et aquacole, des besoins des agro-industries et des interventions des humanitaires avec l'afflux des réfugiés et des déplacés internes (MINADER, 2025). Cette demande potentielle pour les différents usages est passée de 3 294 477 tonnes en 2022 et à 3 542 336 tonnes 2023, soit une progression moyenne de 7,5%.

Le différentiel entre l'offre et la demande se résorbe par les importations du maïs (en graine séchée, farine et gritz). Ces importations étaient de 12 000 tonnes pour une valeur monétaire de 3,3 milliards de FCFA. Bien que le pays soit engagé dans une politique d'import substitution, le développement de la filière maïs reste confronté à plusieurs contraintes qui entravent de manière substantielle l'accroissement de la production pouvant satisfaire la demande nationale, dont les principales sont : la faible accessibilité aux semences améliorées, l'insuffisance des semences pré-base et de base, la faible mécanisation de la production, la production très atomisée, les pertes en champ et post récolte élevées de 10% à 30%, la transformation essentiellement artisanale, l'enclavement des bassins de production, la faible organisation des producteurs, les difficultés d'écoulement de la production, le coût élevé des engrais et pesticides, l'insuffisance des moyens financiers.



Source : à partir des données de MINADER/DESA

Cacao : le kilogramme de fèves dépasse 5 000 FCFA

Le prix d'un kilogramme de fèves de cacao est de 5 035 FCFA en janvier 2025. Malgré cette légère hausse des prix constatée durant la campagne 2024-2025, ces derniers demeurent inférieurs à ceux enregistrés pendant la campagne précédente, qui s'est officiellement déroulée du 1^{er} août 2023 au 15 juillet 2024. Durant cette période, le kilogramme de fèves avait atteint des prix record de plus de 6 000 FCFA/kg, un niveau sans précédent à l'échelle mondiale. Cette flambée des prix lors de la campagne 2023-2024 a permis au Cameroun de générer des recettes globales en valeur FOB s'élevant à 488,8 milliards de FCFA, soit une hausse de 220 milliards de FCFA par rapport à l'année précédente (ONCC, 2024). Cependant, malgré cette baisse par rapport à l'année record, les prix actuels restent favorables pour les producteurs, contribuant ainsi à améliorer leur revenu pendant la campagne actuelle. Cette dynamique des prix serait liée à la libéralisation du marché du cacao, qui a stimulé la multiplication des acteurs commerciaux et a renforcé la concurrence, permettant une hausse des prix pour les producteurs. Sans oublier l'instauration de l'autorisation officielle depuis 2019 de la vente groupée du cacao, en s'appuyant sur des prix de référence publiés par l'ONCC qui supervise la qualité et le suivi des exportations.

Infrastructure

3^{ème} pont sur le Wouri et la voie de contournement de Douala : le coût du projet estimé à 410 milliards

Le fonds français Meridiam, spécialisé dans le développement, le financement et la gestion de projets d'infrastructures publiques à long terme, s'intéresse au projet de voie de contournement de 47 km en gestation à Douala.

En effet, la Communauté urbaine de Douala (CUD), maître d'ouvrage, a signé un accord de confidentialité avec Meridiam depuis le 14 juillet 2023 dans le cadre de ce projet évalué à 410 milliards FCFA d'investissements. En outre, le groupe IMAAD, une banque d'affaires spécialisée dans la mobilisation et la gestion de fonds d'investissement manifestent également leur intérêt. Cette manifestation d'intérêt des financiers est relative aux études d'aménagement pour la voie de contournement de Douala, incluant la construction d'un troisième pont sur le fleuve Wouri réalisé en 2019 par l'Etat par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics, suivant le Plan d'urgence de la ville, élaboré en mars 2022, et cadrant avec les objectifs de la Stratégie nationale de développement 2030 (SND30). Cet ouvrage qui s'étendra sur 47,344 km, dont 35,815 km au sein de la ville, prendra la forme d'une voie urbaine rapide avec un profil à 2x2 voies, extensible à 2x3 voies à long terme. Le tronçon deux sera un prolongement de l'axe du troisième pont sur le Wouri jusqu'à la route nationale 5, du côté de Dibombari, avec un coût de réalisation estimé à 410 milliards FCFA depuis 2017.

Lac Tchad : 25 milliards FCFA pour le financement de la deuxième phase du projet RESILAC

Le financement de seconde phase du projet de Redressement économique et social inclusif du lac Tchad (RESILAC) s'élève à 38,5 millions d'euros, soit un peu plus de 25 milliards FCFA. Cette phase officiellement lancée le 13 février 2025, pour la période 2024-2028, sera financée à 80% soit près de 20 milliards FCFA par l'Union européenne et à 20% soit près de 5 milliards FCF par l'Agence française de développement (MINEPAT, 2025). Le coût de cette seconde phase est en augmentation de

5,2% par rapport à la phase I allant du 2018 à 2022 et durant laquelle le financement était un peu plus de 23 milliards FCFA. Cette seconde phase qui couvre seulement trois pays (Cameroun, Nigeria et Tchad) en exclusion du Niger, se déploie au Cameroun dans cinq communes de la région de l'Extrême-Nord (Dargala, Mindif, Mora, Koza et Tokombéré) en espérant toucher plus de 45 000 personnes, contre 36 000 personnes soutenues lors de la première phase. Elle sera meublée par :

- le renforcement de l'accès aux services de base, aux moyens de subsistance et aux opportunités d'inclusions sociales pour des populations déplacées, rapatriées, réfugiées et les communautés hôtes vulnérables.
- Le renforcement des capacités des autorités, des organisations communautaires et des organisations de la société civile aux niveaux local, régional et national pour assurer la cohésion sociale et la gestion des ressources naturelles autour du lac Tchad.
- L'appui à la relance économique, promouvoir le commerce transfrontalier par l'accès à l'emploi des hommes et des femmes à des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques diversifiées et adaptés aux changements climatiques.

Finances publiques

Salaires : l'Etat récupère 14,5 milliards de Fcfa indument payés à des agents publics

A la suite de l'opération du comptage physique des personnels de l'Etat lancée en 2018, l'Etat récupère 14,5 milliards de FCFA indument payés à des agents publics. Ceci représente un taux de réalisation de 94% par rapport à une cible

de recouvrement de 15,5 milliards de Fcfa soit un manque de 1 milliard de Fcfa, l'équivalent de 3 360 sur 15 254 agents rayés des effectifs de la fonction publique en 2019 (COPPE, 2025). Cela s'est fait par le recouvrement auprès des établissements de crédits, de comptes des agents publics suspendus au terme de la phase de contentieux de ladite opération. Cette opération de comptage physique des personnels de l'Etat, génère six ans après (de 2019-2024), une économie budgétaire de 30,6 milliards de Fcfa (MINFI, 2025).

Recettes douanières : avec 1,6 milliard \$ de recettes en 2024, la douane atteint 96,5% de son objectif

Après 2023, suit 2024 ou la douane camerounaise dépasse d'une manière consécutive la barre des 1000 milliards FCFA de recettes, mais ne réussit pas à atteindre les objectifs annuels fixés. En fait, au terme de l'exercice budgétaire 2024, la direction générale des douanes (DGD) a mobilisé des recettes de 1055,9 milliards FCFA sur un objectif révisé de 1094,9 milliards FCFA inscrit dans la Loi de finances rectificative 2024, soit un taux de réalisation de 96,5% (DGD, 2025).

Cette performance marque une augmentation de 3,2% (33,3 milliards FCFA) par rapport aux 1022,6 milliards FCFA collectés en 2023. Cette croissance à la deuxième année consécutive traduit la capacité de DGD à maintenir une trajectoire ascendante, sa volonté à contribuer au développement économique et social du pays, tout en projetant atteindre 1144,3 milliards FCFA, soit une augmentation de plus de 4,5 % en 2025.

Recettes douanières : 95,33 milliards FCFA collectés en janvier 2025, 0,3% de plus que les prévisions

La Direction générale des douanes (DGD) camerounaise a mobilisé 95,333 milliards de FCFA en janvier 2025, surpassant ainsi son

objectif de 95,055 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 100,3%. Ce résultat marque une amélioration notable par rapport à janvier 2024, où la DGD avait collecté 73,889 milliards de FCFA, soit un écart de plus de 21 milliards de FCFA en glissement annuel. Bien qu'on observe cette croissance dans la collecte, le secteur des douanes du Littoral le principal contributeur aux recettes douanières du pays, n'a réalisé que 57,308 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 96,80% des 59,202 milliards de FCFA prévu pour le mois de janvier. Aussi, l'objectif pour février 2025 est fixé à 55,029 milliards de FCFA, soit 58,5% du montant total des recettes douanières prévues pour le mois, qui s'élève à 94,024 milliards de FCFA, en baisse toutefois par rapport aux prévisions du mois précédent. Suivant ces objectifs, la DGD projette de collecter 1144 milliards de FCFA en 2025, après avoir franchir pour la première fois la barre des 1019,8 milliards de FCFA en 2023. Cette prévision marque une augmentation de 88,1 milliards de FCFA, soit une hausse de 8,3% par rapport aux 1055,9 milliards de FCFA réalisés en 2024.

Financement de l'économie

Le FMI va décaisser 118 millions USD pour soutenir les réformes économiques au Cameroun

Au terme des consultations de la septième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) ainsi que la deuxième revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) octobre 2024, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé ce fin Janvier 2025, un décaissement de 118,6 millions de dollars (environ 74,7 milliards FCFA) pour soutenir les réformes économiques au Cameroun. Certes, ce décaissement devrait encore être validé par le conseil d'administration de l'institution de

Washington, mais il permettra au Cameroun de répondre à ses besoins de balance des paiements, d'aider à reconstituer les réserves de changes de la CEMAC et de soutenir la mise en œuvre de réformes économiques audacieuses. En estimant que le budget 2025 adopté en décembre 2024 par le Parlement camerounais est conforme aux objectifs fixés dans le cadre du programme du FMI, le FMI pense que le pays doit dégager plus de ressources pour l'investissement productif et social et faire progresser les réformes anti-corruption, la gouvernance du secteur des industries extractives, le climat des affaires, la réforme des entreprises publiques et la gestion des finances publiques.

Plan intégré d'import-substitution : Rallongement du budget de 128,5 milliards de FCFA.

Initialement prévue pour la mise en œuvre du Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH) à 1 371,5 milliards de FCFA, le gouvernement a revu à la hausse de 128,5 milliards de FCFA soit un totale de 1 500 milliards FCFA dont 800 milliards FCFA (53%) sont déjà mobilisés (MINEPAT, 2025). Il s'agit de relever les défis de la vie chère ainsi que la sécurité et la souveraineté alimentaires à travers un plan triennal couvrant la période allant de 2024-2026. Ces fonds à la hausse nécessaires pour sa mise en œuvre de ce plan proviendront selon le MINEPAT, des ressources internes ordinaires et les financements extérieurs à travers la mobilisation des opérateurs du secteur privé, qui sont appelés à bénéficier d'un accompagnement de l'Etat ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Ayant pour objectif la réduction du déficit de la balance commerciale, au moyen d'une substitution des denrées importées par une production locale abondante et en quantité,

soutenue par le secteur privé, le PIISAH cherche à sécuriser 400 000 hectares de terre dans la plaine centrale et l'aménagement de 160 000 hectares d'espaces agricoles et halieutiques, avec le désenclavement des bassins de production. Il cherche tout de même à améliorer la production, la transformation et la commercialisation des denrées ; de vulgariser les résultats de recherche, de favoriser l'accès des acteurs à la formation et aux financements ; et d'assainir l'environnement des affaires. Au vu de ce plan, le pays ambitionne pour l'année 2026 de produire 602 500 tonnes de poissons, 351 900 tonnes de lait, 465 000 tonnes de riz (MINADER, 2025).

Endettement : les emprunts du Cameroun sur le marché de la BEAC en hausse de 20,4% en 2024.

Malgré un contexte difficile, les financements mobilisés par le gouvernement camerounais sur le marché des titres publics de la BEAC ont atteint 1153,9 milliards de FCFA au cours de l'année 2024, en hausse de 20,4% en glissement annuel (MINFI, 2025). L'on note le renchérissement du coût du financement de la dette publique, le raccourcissement de la maturité moyenne des titres souverains, avec par exemple la rémunération des Bons du Trésor assimilables (BTA) émis par le Cameroun qui est passée de 2,67% en 2020 à 6,33% en 2024, soit une hausse de plus de 100%. Bien qu'il ait eu une l'accroissement des taux d'intérêts sur cette catégorie de titres publics, le taux de couverture de la demande de financement exprimée par le Trésor public camerounais a également chuté sur la période, passant de 206,9% en 2020 à seulement, 69% en 2024 (MINFI, 2025). En dépit de cet environnement difficile, les investisseurs continuent de faire confiance aux titres émis par le Cameroun, en raison

de sa solvabilité ; car il n'a enregistré aucun défaut de paiement depuis le lancement du marché des titres publics de la BEAC en 2011.

Face à la saturation des banques qui détiennent 80% des titres publics émis sur ce marché financier depuis 2011, l'État entend mettre à contribution toutes les forces vives de son économie, en particulier les compagnies d'assurance, les petits épargnants et les populations non bancarisées pour le financement les projets de développement.

Prise des parts de Société Générale par l'Etat camerounais

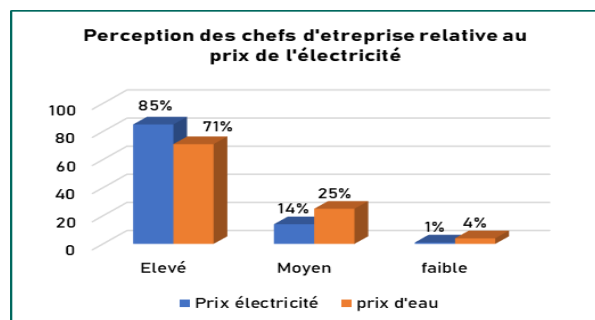
L'Etat camerounais continue les négociations se positionnant comme acheteur prioritaire des 58,08% de parts du groupe bancaire Société Générale, en faisant une proposition équivalant à 191,6 millions de dollars (MINFI, 2025).

Energie

Déficit énergétique

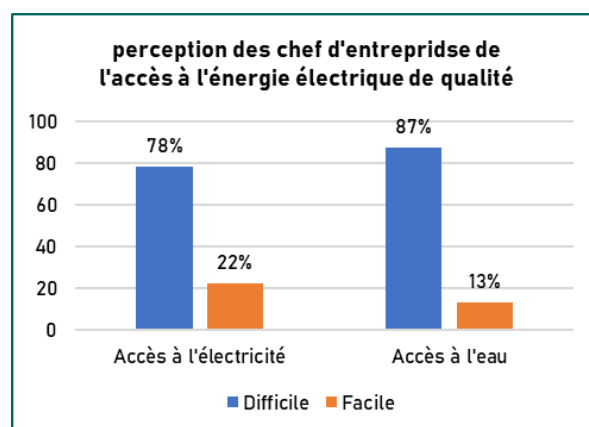
Le Cameroun dispose d'un potentiel énergétique important grâce à ses ressources hydroélectriques, solaires, éoliennes et biomasses. Cependant, le pays fait face à un déficit énergétique structurel entre l'offre et la demande, avec une capacité de production installée de 1 742 MW (55,5% d'ENEO, 3,2% IPP sous contrat ENEO, 41,6% IPP hors ENEO) encore insuffisante pour couvrir les besoins nationaux (REC, 2025). Cette capacité de production est dominée à 66,3% par l'hydroélectricité (19,3% thermique, 12,4% Gaz naturel, 2,1% solaire et renouvelable). Un accès à l'électricité encore limité, avec un taux d'électrification national de 75 %, laissant de nombreuses zones rurales sous-desservies, une consommation industrielle de près de 56% de production nationale, avec un coût élevé et une instabilité de l'approvisionnement.

L'on se rappelle de l'application d'un taux de croissance des tarifs par an sur la période 2023-2026 soit 5% par an pour les clients entre 0 et 3MW (15% en 3 ans) et 10% par an pour les clients entre 3 et 10MW (30% en 3 ans) pour les clients grand compte, et une augmentation de 20% sur le prix du gaz (fourni par Gaz du Cameroun) depuis le 1er juin 2023. A cela s'ajoute la non-disponibilité d'énergie électrique qui induit l'utilisation de sources alternatives coûtant 2,5 fois plus chères. Cet accroissement du coût énergétique affecte négativement la performance et la compétitivité des industries.



Source : A partir des données du MINEPAT, 2023

D'ailleurs que 85% des chefs d'entreprises estiment que les prix de l'électricité est très élevé et constitue un obstacle à la compétitivité. Malgré ce prix élevé, 78% des entrepreneurs estiment que la difficulté d'accès à la qualité de l'énergie électrique est d'un des obstacles principaux au développement de leur activité.



Source : A partir des données du MINEPAT, 2023

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

BDEAC	:	Banque de Développement des Etats de l'Afrique centrale
BVMAC	:	Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CUD	:	Communauté urbaine de Douala
DGD	:	Direction Générale des Douanes
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FEC	:	Facilité Elargie de Crédit
	:	
FMI	:	Fonds Monétaire International
FRD	:	Facilité pour la Résilience et la Durabilité
MINADER	:	
PIISAH	:	Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPP	:	Partenariat Public-Privé
OTA	:	Obligations du Trésor Assimilables
SFI	:	Société Financière Internationale
SDB	:	Société de Bourse
SND30	:	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UMAC	:	Union Monétaire de l'Afrique Centrale